

DELIBERATION CFVU-015-2022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 1^{er} avril 2022

Objet de la délibération : MCC DU Neuropsychologie – Faculté LLSH

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 11 avril 2022 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les modifications du DU Neuropsychologie sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 31 voix pour.

Christian ROBLÉDO
*Président de l'Université
d'Angers*
Signé le 13 avril 2022

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 14/04/2022

Fiche de modification des maquettes de formation

- § **UFR ou structure** : Facult  des lettres, Langues et Sciences Humaines
- § **Avis favorable du Conseil d'UFR du : 7 mars 2022**
- § **Passage   la CFVU du : 11 avril 2022**
- § **Rentr e universitaire : 2022-2023**

Formation concern e : DU Neuropsychologie de l'Enfant et Troubles d'Apprentissage : Enjeu[x], rep res cliniques, prise en charge

1 fiche par formation

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Changement d'ECTS | <input type="checkbox"/> |
| Mise en place ou retrait de parcours | <input type="checkbox"/> |

Modalit s de contr le des connaissances :

- | | |
|--|--------------------------|
| Modification des conditions de validation | <input type="checkbox"/> |
| Modification de coefficient(s) | <input type="checkbox"/> |
| Modification d' preuve(s) (nature, dur e...) | <input type="checkbox"/> |

Charges d'enseignement :

- | | |
|--|--------------------------|
| Modification du volume horaire | <input type="checkbox"/> |
| Mutualisation ou d mutualisation | <input type="checkbox"/> |
| Incidence financi re
<i>(joindre un argumentaire)</i> | <input type="checkbox"/> |

§ **Avis et remarques  ventuelles de la Cellule Apog e :**

D tail de la modification   compl ter au verso :

Joindre les 2 maquettes (avant / apr s modifications)

Changement d'intitul  de certains modules : 1,2,3,4, 5, 10.

Ce changement est motiv  par la n cessit  de prendre en consid ration l' volution des classifications et des terminologies utilis es   l' chelle nationale et internationale, ainsi que leur r alit  clinique pour les professionnels.

Intitulé des éléments	2021/2022	2022/2023
Module 1	Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage : repères conceptuels, fondements cliniques et réalité du terrain	Les troubles neuropsychologiques de l'enfant : repères théoriques, sémiologie clinique et parcours de santé
Module 2	Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage : approche historique, sociologique et éthique	Les troubles neuropsychologiques de l'enfant : handicap, scolarité et éthique
Module 3	Troubles spécifiques du langage oral	Troubles du langage oral
Module 4	Troubles spécifiques du langage écrit et du calcul	Troubles spécifiques des apprentissages
Module 5	Dyspraxie, troubles d'acquisition de la coordination et déficits visuoperceptifs	Troubles des praxies et trouble développemental de la coordination
Module 10	Troubles acquis	Lésions cérébrales acquises